

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS

NOMBRE DE MEMBRES
Afférents **En** **Qui ont pris**
au CA **exercice** **part à la**
DÉLIBÉRATION

100 100 100

PRÉSENTS 69
POUVOIRS 16
ABSENTS 15

Vote Pour : 85
Vote Contre : 0
Abstention : 0

CONSEIL DE COMMUNAUTE
SÉANCE DU LUNDI 29 MAI 2017

Date de la Convocation

23 MAI 2017

Date d’Affichage

23 MAI 2017

L’an deux mille dix-sept et le vingt-neuf mai à 18 h 00, le Conseil de Communauté de la communauté d’Agglomération Rabastinois – Tarn & Dadou – Vère Grésigne – Pays Salvagnacois régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, au Centre de ressources à Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR.

Présents : Mesdames et Messieurs, Bernard AUDARD, Julienne AUREL, Blaise AZNAR, Bernard BACABE, Bernard BARTHE, Françoise BARTHES, Jean BATAILLOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Roger BIAU, Eric BLANQUART, Marie-Françoise BONELLO, Jean-Michel BONNEMAIN, Michel BONNET, Danièle BOROT, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Paul BOZZO, Caroline BREUILLARD, Jacques BROS, Gilles CROUZET, Olivier DAMEZ, Bruno DE BOISSESON, Michel DESMARS, John DODDS, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Maryse ESCRIBE, Bernard FERRET, Claude FITA, Vivian GUISCHET, Patrice GAUSSERAND, Philippe GONZALEZ, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Monique GUILLE, Marie-Hélène HAMELLE, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Gilles JAUROU, Christian JEANJEAN, Claude LABRANQUE, Chantal LAFAGE, Alain LAPORTE, Serge LAZARO, Maryline LHERM, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Marie-France MOMMEJA, Francis MONSARRAT, Max MOULIS, Sylvie KLETZKY, Pascal NEEL, Jean-Marie NEGRE, Ludivine PAYA, Annick PIEUX, Guy PONS, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Patricia RICARD, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Laurent SIRGUE, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Jean TKACZUK, Pierre TRANIER, Pierre VERDIER

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs Alain BREST à Paul SALVADOR, Michel BUFFEL à Jean-Claude BOURGEADE, Christophe CAUSSE à Dominique BOYER, Danièle DESERT à Claude FITA, Guy PEYRE à Maryse ESCRIBE, Janine RELLA à Jean-Marie NEGRE, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU, Denis TENEGAL à Christophe GOURMANEL, Michel TERRAL à Jean-Michel BONNEMAIN, Gilles TURLAN à Olivier DAMEZ,

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs Jérôme ALBENGE à Marie-Claire MATE, Alain BORGELLA à François JONGBLOET, Patrick CAUSSE à Patrick QUERCY, Claude GENIEY à René CASTEX, Max GUIPAUD à Robert CINQ, François VERGNES, à Roger POURCEL,

Absents excusés : Mesdames et Messieurs

Absents : Mesdames et Messieurs Marie-José COLIN, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Louisa KAOUANE, Patrice LAGASSE, Christian LONQUEU, Patrick MONTELS, Stéphanie NELATON, Georges PAULIN, Guy PENDARIES, Francis PRADIER, Marie-Odile RIBOUD, Serge ROUQUETTE, Jean-Pierre ROUSSEAU, Chantal TICHIT,

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N° 182_2017

ACTES : 7.5.3

OBJET DE LA DELIBERATION : 26 - RENOVAM : RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION DES AIDES AUX TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS PRIVÉS « RÉNOVAM »

Exposé des motifs :

La Communauté d’Agglomération poursuit la mise en œuvre du dispositif d’accompagnement à la rénovation énergétique des logements privés « Rénovam », initié par l’ex communauté de

communes Tarn et Dadou, en l'étendant à l'échelle des 63 communes de son territoire.

Les aides financières aux particuliers ainsi que les modalités d'octroi sont détaillées dans le règlement d'intervention ci-joint.

Ce dernier précise :

- le périmètre d'intervention,
- les différents publics éligibles selon les parcours d'accompagnement,
- les types de travaux subventionnables et les modalités d'exécution des travaux en cohérence avec le règlement de l'ANAH et celui de la Région,
- les montants et taux des subventions accordés par l'Agglomération,
- les conditions d'attribution de la subvention : modalités d'instruction, constitution des dossiers, décision d'attribution, réduction de subvention,
- les conditions de versement de la subvention,
- les engagements pris par les propriétaires en contre-partie de l'octroi de ces subventions et les conditions de reversement auprès de la collectivité si ces derniers ne sont pas respectés.

La décision d'attribution sera ensuite prise en Bureau Communautaire, dans la limite des enveloppes budgétaires allouées à ce dispositif.

Ce règlement d'intervention pourra être modifié afin de l'adapter si nécessaire aux avancées du dispositif.

L'adoption du règlement d'intervention rend caduque et remplace le règlement d'intervention adopté par l'ex communauté de communes Tarn et Dadou le 27 septembre 2016.

Le Conseil de communauté,

Vu les statuts de la communauté d'agglomération et notamment l'article 6.1.2 compétences en matière d'équilibre social de l'habitat,

Vu la convention de partenariat pour la mise en œuvre du dispositif d'accompagnement à la Rénovation Énergétique « RENOVAM » approuvée le 19 juillet 2016 par la Communauté de Communes Tarn & Dadou, et son avenant approuvé par délibération du 29 mai 2017 de la communauté d'agglomération,

Ouï cet exposé,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- adopte le Règlement d'attribution des aides aux travaux dans le cadre du dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique des logements privés « Rénovam », ci-annexé,
- autorise le Président à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de ce règlement.

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture
Le.....
- et publication du.....
Le.....
Le Président,

Pour extrait conforme,
Fait les jours, mois, ans, susdits,

Le Président,
Paul SALVADOR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Rabastinois | Tarn & Dadou | Vère-Grésigne - Pays Salvagnacois